

XIX

ARTICLE 19

Pour diffusion immédiate – 12 Novembre 2008

Senegal: Atelier de Formation pour les Regulateurs de l'Audiovisuel de l'Afrique de l'Ouest Francophone

Les organes de régulation de l'audiovisuel des pays francophone de l'Afrique de l'ouest étaient récemment en conclave à Dakar, Sénégal pour un atelier de formation sur les politiques et la régulation de l'audiovisuel dans la zone francophone.

L'atelier était organisé par ARTICLE 19 et l'Institut Panos de l'Ouest (IPAO), en partenariat avec le Conseil National de la Régulation de l'Audiovisuel du Sénégal.

Après des discussions fructueuses enrichissantes, les participants ont reconnu le rôle central que doivent jouer les organes de régulation de l'audiovisuel **dans** le renforcement du pluralisme et de la diversité du paysage audiovisuel et dans la prise en compte effective de l'intérêt public. La question de l'indépendance et de la crédibilité des organes de régulation, la transparence dans l'allocation et la gestion des fréquences, la convergence et les défis liés aux nouvelles technologies, et la question cruciale de la régulation du contenu dans le respect des règles et standards internationaux ont été tour à tour débattus.

“L'atelier a permis d'évaluer et de réfléchir sur les grands défis auxquels font face les systèmes de régulation de l'audiovisuel en Afrique de l'ouest” souligne Agnès Callamard, Directrice Exécutive de ARTICLE 19.

“C'est également le moment pour les régulateurs de prendre des mesures courageuses et résolues afin d'assurer que les systèmes de régulation en place soient indépendants, effectifs et au service du public,” ajoute Callamard.

L'atelier avait comme support le manuel du manuel de formation sur le « Pluralisme et la Diversité de l'Audiovisuel » publié en 2006 par ARTICLE 19 et destiné aux régulateurs Africains. Il a permis aux participants de contribuer à enrichir son contenu pour refléter les réalités des systèmes juridiques des pays francophones.

L'atelier a réuni des représentants des organes de régulation de neuf (9) pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de la France, des écoles régionales de formation en journalisme, des universitaires et représentants d'organes de presse et des journalistes de haut niveau.

Selon plusieurs participants, *“cet atelier a éclairé beaucoup de zones d'ombre; ce manuel est l'une des meilleures ressources que nous avons dans la région; il adresse de manière détaillée toutes les questions critiques de la régulation qui sont posées au quotidien.”*

<http://www.article19.org/pdfs/publications/senegal-recommandations-de-toubab-dialaw-senegal-sur-la-regulation-de-l-audi.pdf>

NOTES AUX REDACTEURS

- Pour plus d'informations lire les recommandations : <http://www.article19.org/pdfs/tools/broadcasting-manual-french.pdf>
- Contact Fatou Jagne-Senghore, Chargée de Programme Afrique, jagnefatou@article19.org or Africa@article19.org. Tel: +221 338 200 337.
- ARTICLE 19 est une organisation internationale de droits humains dont le mandat est la promotion et la défense de la liberté d'expression et d'information à travers le monde. Elle tire son nom de l'Article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme qui garantie la liberté d'expression.